

**Assemblée Générale du Pays Périgord Vert**  
**Lundi 22 juin 2015**  
**18 h 00**  
**Brantôme**

## **Personnes excusées**

Germinal PEIRO – Président du CD / Jeannik NADAL – CD Brantôme / Corinne DE ALMEIDA – CD St Aulaye / Nicole GERVAISE – CD Ribérac / Juliette NEVERS – Cd Nontron  
Hervé BOURNOVILLE - Sous-Préfet  
Béatrice GENDREAU – Conseillère régionale  
Jacques DELAVIE – CC Pays de St Aulaye / Jean-Paul COUVY – CC Dronne et Belle / Bernard VAURIAC – CC Jumilhac / Isabelle HYVOZ et Thérèse CHASSAIN – CC Thiviers

## **Invités excusés**

Jean-Pierre VALENTIN – Maire de St Germain des Près / Maire de Teyjat / Michel VILLEPONTOUX - Maire de Thiviers / Jean-Pierre GROLHIER – Maire de Villars / Maire de Savignac les Eglises / Maire de Piégut-Pluviers / Jacques MENUT – Maire La Roche Chalais / Maire Coulaures / Maire de Chassignes / Maire de Combéranche Epeluche / Maire de Doupchat / Maire de Vieux-Mareuil  
André BARBE – Sémitour / Sophie ROLLIN – Pôle métiers d'art / Pays Périgord Noir / Pays de l'Isle en Périgord / Sébastien AULNETTE – entreprise Cogitime / MOILAMAIN – IRISCOOP / Madame JANICOT – ARS / Bernard BAZINET – UT Ribérac / Dominique COULON – CD

## **Ouverture de séance et rapport moral**

Devant la nombreuse assistance, Colette LANGLADE ouvre l'Assemblée générale à 18 h 15. Elle commence par excuser les absents, avec les pouvoirs, le quorum est atteint. Elle informe qu'à la suite des élections départementales, le CA du Pays et le bureau ont été renouvelés. Elle remplace désormais Jeannik NADAL à la présidence du Pays Périgord vert.

Colette LANGLADE remercie la mairie de Brantôme et Claude MARTINOT, présent dans l'assemblée, pour le prêt de la salle du Dolmen.

2014 a été une année charnière, comme le sera 2015 = Années de clôture des programmes, année de transition, année de redéfinition des objectifs et de la stratégie de territoire, année de candidature et d'élaboration de contrats avec les financeurs, ... 2014 donne le cap choisi par les élus et acteurs du Pays jusqu'en 2020 et au-delà.

En effet, le travail de concertation et de définition de nos orientations faits en 2014 est essentiel à l'avenir de notre Pays : sur la génération précédente de contrats, ce sont plus de 1 300 000 € de FEADER (Europe) et 2 200 000 € de crédits de la Région qui sont venus compléter les crédits alloués par le Département et l'Etat aux acteurs de notre territoire pour aider à notre développement.

- **Élaboration du projet de territoire :**

De très nombreuses réunions et séances de travail se sont déroulées entre avril et septembre 2014. Elles ont abouti au projet « Territoire durable 2020 : pour un Périgord Vert rural et solidaire ». Le territoire tient à son caractère rural, très important pour nous.

**Candidature Leader 14-20** - le projet de territoire a permis d'élaborer et déposer un dossier de candidature au programme Leader 2014-2020 le 15 décembre 2014. Il a aussi permis de préparer le futur Contrat de cohésion et de développement territorial avec la région Aquitaine.

L'élaboration des programmes Leader et Contrat de Cohésion se fait par l'équipe Pays, mais celle-ci a besoin des acteurs du territoire pour coller aux attentes.

Colette LANGLADE en profite pour remercier encore une fois les nombreuses personnes qui ont contribué aux phases de concertation.

- **Modification des statuts du Pays**

Le Pays a modifié ses statuts début 2014 pour prendre en compte les évolutions dans l'organisation du territoire. En effet, suite à la réforme des collectivités territoriales, les 5 syndicats mixtes qui composaient le Pays à sa création se sont vus remplacés petit à petit par 17 puis 9 communautés de communes. Le Pays intègre donc de manière plus directe et plus importante la représentation des communautés dans sa gouvernance.

Concernant les programmes animés par le Pays :

- **Accélération de la programmation Leader 2007-14**

L'année 2014 a vu un important rattrapage du retard de programmation sur le programme Leader afin de se mettre dans une meilleure situation pour préparer la clôture prévue mi 2015. Ceci a permis d'atteindre un taux de programmation de 89,75 % fin 2014.

- **Résultats du Réseau Local d'Accueil**

Le RLA a pris son rythme de croisière, avec 70 nouveaux contacts sur l'année 2014 et de nombreuses actions de communication sur le territoire (salons, promotion sur des sites internet spécialisés, actions ciblées, travail sur les nouveaux arrivants, ...) pour attirer de nouveaux entrepreneurs. Les résultats concrets en termes d'installation commencent à arriver.

- **Communication de l'offre du territoire**

La communication pour promouvoir l'offre du territoire s'est encore développée avec la mise en ligne sur le site internet d'une vidéo de promotion de l'économie en Périgord vert destinée à donner envie d'investir sur notre territoire.

- **Mise en ligne d'un nouveau site Tourisme**

Le début de l'année 2014 devait voir la mise en ligne du nouveau site internet tourisme Périgord Vert, syndiqué avec la base de données régionale SIRTAcqui. Finalement, il a fallu attendre début 2015 pour avoir notre site terminé. En plus de Périgord Gourmand qui avait accepté d'être pilote pour les pages dédiées, trois autres Offices ont rejoint cette année le site. Le guide séduction 2014 a été diffusé dès le début de l'année aux Offices de tourisme et aux prestataires. Cette action appréciée a été reconduite pour 2015.

- **Suivi des actions santé, économie et urbanisme-habitat**

Le FISAC a été débloqué fin 2014 pour payer – enfin – les artisans et commerçants de la deuxième tranche de l'OCM. Le Contrat Local de Santé a fait sa première année pleine.

**Nombreux changements dans l'équipe :**

- 
- Congés maternité d'Anne
- Départ en CIF de Régis en novembre, remplacé par Valérie en CDD
- Départ de Florent mi-novembre

En 2015, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de territoire en défendant la candidature Leader, en installant le comité de programmation et en élaborant la convention; en élaborant le contrat de cohésion et de développement territorial avec la Région et en poursuivant le positionnement du Pays au services des besoins du territoire.

La région souhaitant renforcer l'ingénierie économie, l'équipe s'adaptera pour répondre à ces orientations tout en répondant aux besoins du territoire.

Il faudra aussi reparler du tourisme quand la Loi NOTRe aura été votée. Elle remet en effet le tourisme dans une compétence intégrale des Régions.

#### **Rappel de l'ordre du jour :**

##### **Ordre du jour :**

- 1 – PV de l'Assemblée générale précédente
- 2 – Compte-rendu d'activités et compte de résultats 2014
- 3 – Perspectives 2015
- 4 – Questions diverses

#### **1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 juin 2014**

Après avoir demandé s'il y avait des modifications ou remarques sur le compte-rendu d'AG 2014 envoyé par mail en juin dernier, la présidente fait approuver le Pv de l'Ag 2014

##### ***Délibération n° 1*** ***Approbation du PV de l'AG du 2 juin 2014***

Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

Colette LANGLADE donne ensuite la parole à l'équipe pour présenter le rapport d'activité 2014

#### **2. Rapport d'activité 2014**

Voir diaporama et compte-rendu d'activité complet.

La présidente remercie l'équipe et soumet au vote le compte-rendu d'activité

##### ***Délibération n° 2*** ***Approbation du compte-rendu d'activité 2014***

Le compte-rendu d'activité 2014, tel que présenté en assemblée générale, est approuvé à l'unanimité.

Colette LANGLADE donne ensuite la parole au Président du Conseil de développement pour qu'il présente leur activité.

### 3. Présentation des actions du **Conseil de Développement** du Pays Périgord vert

Le président du Conseil de Développement, Alain DIONNEAU, rappelle ce qu'est le Conseil de développement et présente les actions phares de l'année 2014 et les perspectives 2015.

#### Intervention d'Alain Dionneau

Née de la dynamique de la charte de Pays élaborée en 2005, avec la participation de nombreux citoyens, le Conseil de Développement est une association distincte et complémentaire du Pays, conventionnée avec celui-ci, pour animer la participation et la contribution citoyenne aux travaux des élus.

L'actuelle convention avec le Pays se décline en 3 missions : Conseil et propositions, Evaluation et Animation du lien social.

- Trop peu activées depuis longtemps, les 2 premières missions ont donné lieu en 2014 à une contribution du CDD au diagnostic et au projet de territoire. Plus de 80 citoyens – adhérents ou amis du CDD - ont échangé sur les enjeux du territoire. Les résultats de ces rencontres ont été très bien accueillis par les dirigeants et l'équipe du Pays. Puis à l'automne, notre CDD a participé à la construction de la candidature du Pays au programme LEADER.
- Quant à la 3<sup>ème</sup> mission, d'animation et de lien sur les enjeux du territoire, elle constitue toujours l'essentiel de nos actions :
  - Au printemps de l'an dernier nous avons organisé un cycle de 6 conférences qui ont permis à plus de 200 participants d'éclairer les enjeux et les pratiques d'une citoyenneté locale et européenne.
  - Au fil de l'année nous avons mené, avec la participation du RLA, une recherche sur les conditions d'intégration des populations d'origine étrangère en Périgord Vert.
  - A l'automne, 2 journées de découverte ont permis à 80 participants de s'intéresser pour l'une, à des réalisations remarquables en Pays de St Aulaye et Ribéracois, pour l'autre, à l'Economie numérique comme levier du développement.
  - Pour notre 3<sup>ème</sup> édition d'Envie d'Entreprendre, la journée du 10 février à Nontron a reçu près de 100 visiteurs dont 40 porteurs de projets. Originalité : elle a été suivie de 3 soirées publiques qui ont accueilli 150 personnes : à Nontron sur les Circuits courts, à Piégut sur l'Economie Sociale et Solidaire et à St Pardoux sur l'Auto-entreprenariat.
  - Afin de se rapprocher des territoires, le CDD fonctionne aussi en groupes locaux, sur des enjeux propres à chaque bassin de vie (transition énergétique, démocratie locale, citoyenneté jeunesse...) Actuellement 3 sont émergents ; en Ribéracois, Dronne & Belle et Nontronnais.

Nous avons l'intention de prendre toute notre part, dans la mise en œuvre du projet de territoire par l'investissement de notre temps bénévole et notre expérience ;

- En participant régulièrement aux instances statutaires du Pays, ainsi qu'à l'animation de commissions thématiques. En participant également au Groupe d'Action Local Leader.
- En participant également à une réflexion sur l'aménagement du territoire, susceptible d'aboutir à un Schéma de Cohérence Territoriale en Périgord Vert.

Mais la perte de notre principal financement (- 80 %) auparavant fléchi par la Région, nous place devant la recherche urgente d'un nouveau modèle économique. D'autre part, l'engagement dans un nouveau projet de territoire est aussi l'opportunité pour réfléchir à notre conventionnement entre Pays et CDD. Il faut y travailler ensemble pour avancer avec efficacité et cohérence.

Une réflexion prospective plus générale pour conclure :

Nous venons de rencontrer chaque Président de Communautés de communes du Pays. Ces échanges, très constructifs, nous ont permis d'expliquer notre rôle auprès des élus. Ils éclaireront nos réflexions et nos initiatives dès la saison prochaine.

Mais ces rencontres ont aussi révélé une lisibilité encore insuffisante, bien qu'en progression, des rôles du Pays et du CDD. Nous regrettons le manque de positionnement du Pays sur le tourisme, alors que c'est l'axe sur lequel il est le mieux identifié par le grand public. Nous pensons qu'il est possible d'agir ensemble, pour un projet de Pays qui respecte nos diversités touristiques.

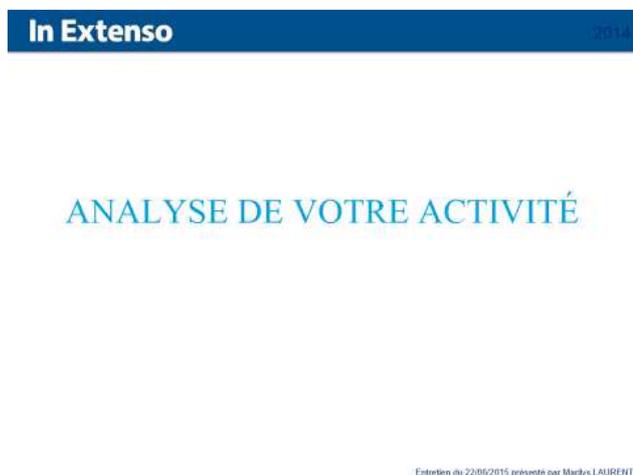
Nous avons constaté que la plupart des Présidents interrogés, toutes tendances confondues, ne se perçoivent pas vraiment comme les pilotes du Pays, dont leurs Collectivités constituent pourtant le territoire commun. Ce constat interroge notre vision du développement local. Notre Pays Périgord Vert : instrument pour le uns et guichet pour les autres ? Ou bien, notre Pays Périgord Vert : porteur du projet de ses acteurs locaux, et reconnu comme tel par les partenaires publics ? Il y a là un fort enjeu de reconnaissance et de cohésion territoriale.

La future grande Région aura besoin de la proximité des territoires ruraux que peuvent représenter les Pays, et cela renforce les enjeux de notre communauté de destin, ici. Mais cela nécessite que les élus des Communautés de communes s'affirment ensemble comme les tout premiers acteurs du Pays, avec des partenaires départementaux et régionaux au service de leurs projets communs.

Colette Langlade donne ensuite la parole à l'expert-comptable du Pays.

#### 4. Rapport financier de l'exercice 2014

Marilys LAURENT, expert-comptable de la structure, présente les comptes 2014.



**In Extenso** 2014

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2014	2013	Evolution
Subventions obtenues	297 638 €	304 053 €	-2,1% →
Cotisations des adhérents	114 065 €	90 489 €	+26,1% 🏆
Dons, Legs	2 668 €	3 680 €	-27,5% ⚡
<b>Total des ressources</b>	<b>414 371 €</b>	<b>398 222 €</b>	<b>+4,1%</b> 😊

Entretien du 22/06/2015 présenté par Marilys LAURENT

## In Extenso

2014

### DÉTAIL DES SUBVENTIONS

	2014	2013	Evolution
Conseil général	172 254 €	183 217 €	-6% 🚫
Conseil régional	37 731 €	37 485 €	+0,7% ➡
Europe	87 654 €	74 915 €	+17% 🌱
National	0 €	8 436 €	➡

Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

## In Extenso

2014

### ACTIVITÉ GLOBALE

	2014	2013	Evolution
Ressources associatives	414 371 €	398 222 €	+4,1% 😊
Prestations vendues	8 287 €	31 000 €	-73,3% ⚡
Produits de fonctionnement	422 658 €	429 222 €	-1,5% ➡

Détail des prestations vendues :

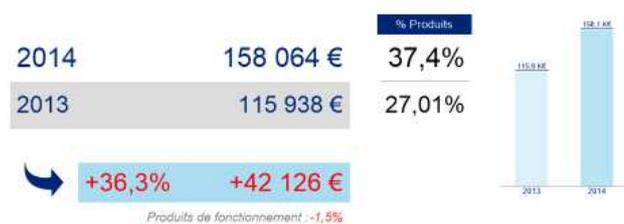
- Salons
- Guide du tourisme
- Mini site

Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

## In Extenso

2014

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

## In Extenso

2014

### CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2014	2013	Evolution	
Fournitures consommables	6 177 €	10 250 €	-4 073 €	-39,7%
Locations, Charges locatives	9 942 €	8 526 €	+1 416 €	+16,6%
Primes d'assurance	387 €	387 €	0 €	0%
Personnel extérieur	5 233 €	0 €	+5 233 €	
Intermédiaires et honoraires	68 852 €	71 331 €	-2 479 €	-3,5%
Publicité	15 609 €	224 €	+15 385 €	
Déplacements, Réception	14 498 €	16 202 €	-1 704 €	-10,5%
Frais postaux, Télécom.	8 309 €	7 926 €	+383 €	+4,8%
Frais bancaires	155 €	36 €	+119 €	+330,6%
Autres services extérieurs	28 903 €	1 055 €	+27 848 €	
<b>TOTAL</b>	<b>158 064 €</b>	<b>115 938 €</b>	<b>+42 126 €</b>	<b>+36,3%</b>

Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

L'augmentation des charges de fonctionnement est essentiellement due à la collecte des cotisations du Contrat Local de Santé, intégralement reversées au CLIC Nord Dordogne, qui porte ce programme.

## In Extenso

2014

### IMPÔTS ET TAXES



Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

## In Extenso

2014

### CHARGES DE PERSONNEL



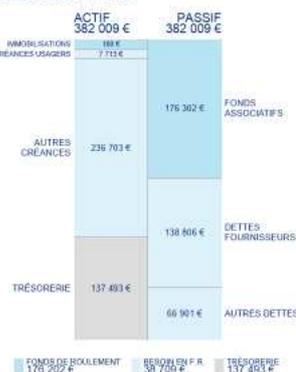
Entretien du 22/06/2015 présenté par Marlyls LAURENT

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

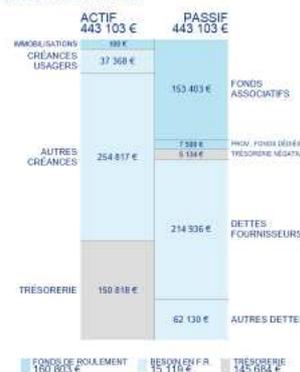
	2014	2013	Evolution	
Produits de fonctionnement	422 658 €	429 222 €	-6 564 €	-1,5%
Marge globale	-106 861 €	-143 664 €	+36 803 €	+25,6%
Charges de fonctionnement	158 064 €	115 938 €	+42 126 €	+36,3%
Impôts et taxes	2 020 €	10 656 €	-8 636 €	-81%
Charges de personnel	145 872 €	134 057 €	+11 815 €	+8,8%
Résultat courant non financier	11 754 €	25 663 €	-13 909 €	-54,2%
Résultat financier	-149 €	801 €	-950 €	
Résultat courant	11 605 €	26 464 €	-14 859 €	-56,1%
Résultat exceptionnel	11 294 €	-3 941 €	+15 235 €	
Résultat de l'exercice	22 899 €	22 523 €	+376 €	+1,7%

Entretien du 22/06/2015 présenté par Marilyn LAURENT

BILAN AU 31/12/2014



BILAN AU 31/12/2013



Entretien du 22/06/2015 présenté par Marilyn LAURENT

Laurent PICQ, commissaire aux comptes présente son rapport et son rapport spécial sur les conventions réglementées. Il n'a aucune remarque à faire concernant les comptes, qu'il certifie et explique son rapport sur les conventions réglementées. Celles-ci sont plus nombreuses que l'an dernier, du fait de la modification des statuts : les communautés de communes devenues administratrices contribuent financièrement au Pays, avec les cotisations, mais aussi par des actions (salon, guide tourisme, CLS). Le Conseil régional est aussi devenu administrateur et financeur.

Le Conseil de Développement est concerné car il reçoit une aide financière du Pays.

Les conseillers départementaux sont toujours concernés puisque le Conseil départemental est le plus gros contributeur du Pays.

**Délibération n° 3**  
**Approbation des comptes 2014**

Les membres de l'AG prennent connaissance du compte de résultat et du bilan 2014 tels que présentés ci-dessus. Ils approuvent à l'unanimité ces comptes.

La présidente propose d'affecter le résultat au fond associatif :

**Délibération n° 4**  
**Affectation du résultat**

Les membres de l'AG décident à l'unanimité d'affecter le résultat au fond associatif.

Colette LANGLADE demande aux membres de l'AG de bien vouloir donner délégation au CA

**Délibération n° 5**  
**Autorisation au Conseil d'Administration de prendre toutes les décisions de gestion courante**

Les membres de l'AG décident à l'unanimité de renouveler l'autorisation au Conseil d'Administration de prendre toutes les décisions nécessaires à la gestion courante de l'Association.

Elle donne ensuite la parole à Marie pour la présentation des perspectives 2015.

5. Perspectives 2015

Marie présente les pistes de travail pour 2015 et le BP 2015 (voir diaporama).

Martin présente le calendrier du Contrat Territorial Unique avec la Région Aquitaine.

Le contrat sera établi sous forme de contrat cadre, avec thématiques ouvertes dans lesquelles pourront venir s'inscrire des projets au fil du contrat. Les projets 2016 devront être inscrits dès cet été.

Le CTU devra être validé par le Pays avant l'été pour permettre aux services du Pays et de la Région de préparer les éléments contractuels. Le vote de la région doit intervenir à la commission permanente d'octobre, la dernière de la Région sous ce mandat et cette forme territoriale. Les engagements signés en 2015, seront tenus par la future grande région.

Sans question diverses, la séance est levée à 19 h 45.

La présidente invite les participants à prendre le verre de l'amitié.